

Décision

Générale

colonial

Décision n° 51-456-1934 Commissions.

n° 51-456-1934

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 456 du 30/11/1934

Date de publication
4 novembre 1934

Date du numéro
30 novembre 1934

TEXTE INTÉGRAL

M. Kalos, commerçant à Djibouti, est désigné pour l'année 1924 comme devant faire partie du jury d'expropriation en remplacement de M. Daleita, non patenté.